



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Présence de l'Association Tourisme & Handicaps au Salon TOURISSIMA Lille - 25 au 27 janvier 2019 - Stand E005

*Riche d'une offre touristique de 5214\* sites accessibles aux personnes en situation de handicap, l'Association Tourisme & Handicaps poursuit en 2019 ses actions de promotion et de communication afin de faire connaître et de développer la Marque d'Etat Tourisme & Handicap auprès du grand public et de sensibiliser les acteurs du tourisme pour qu'ils intègrent une démarche qualifiante véritable avantage économique dans un secteur très concurrentiel.*

*Le Salon Tourissima, avec une fréquentation de près de 20.000\*\* visiteurs, témoigne du dynamisme de l'industrie touristique tant au niveau national que régional.*

### La Marque Tourisme & Handicap en Hauts de France.

261\* établissements Tourisme & Handicap sont inscrits au palmarès de l'accessibilité en Hauts de France.

**27\* offices de Tourisme & lieux d'information**, répartis dans tous les départements, affichent la Marque Tourisme & Handicap.

Ils témoignent à eux seuls de la volonté de s'ouvrir à tous et entraînent dans leur sillage :

- **149\* hébergements** (hôtels, gîtes, chambres d'hôtes et meublés de tourisme),
- **24\* fleurons culturels** parmi lesquels un parcours autour d'Henri Matisse, sa maison familiale, à Bohain en Vermandois (Aisne) et le musée Matisse à Cateau-Cambresis (Nord), le Musée des Beaux-Arts de Calais (Pas-de-Calais), le Musée départemental de Flandre, à Cassel (Nord) et le Mémorial de la Grande Guerre, à Péronne (Somme).
- **39 activités de loisirs** complètent cette offre allant des balades en bateaux à Clairmarais (Pas-de-Calais) et à Nieurlet (Nord), à la plage adaptée de Fort-Mahon (Somme) en passant par le sentier d'interprétation à Verberie (Oise) et le Centre équestre du Val de Selle à Conty (Somme).

### La Marque Tourisme & Handicap n'est pas une contrainte pour les professionnels.

Il s'agit d'une démarche volontaire de la part de tous les professionnels qui souhaitent valoriser leur offre et dont la qualité première est de vouloir accueillir.

Les procédures d'acquisition ne sont pas rébarbatives et, de plus, elles sont gratuites.

Le professionnel volontaire est sensibilisé et accompagné, tout au long de la démarche, par un réseau de référents de la Marque présents dans toutes les régions et départements.

Issus des professions du tourisme, ces référents, proches du terrain, sont à l'écoute des professionnels, et les encadrent jusqu'à l'obtention de la qualification. Ils agissent en binôme avec un représentant d'une association de personnes handicapées.

La Marque Tourisme & Handicap est renouvelée tous les 5 ans après vérification de la conformité de l'établissement aux critères d'accessibilité en cours.

### La Marque Tourisme & Handicap et les actions de l'Association Tourisme & Handicaps

Depuis 2001, date de sa création par la volonté des associations de personnes en situation de handicap et du Ministère du Tourisme, la Marque d'Etat Tourisme & Handicap s'est développée en tenant compte de l'ensemble des offres touristiques : hébergements, lieux d'information touristique, équipements de loisirs, lieux de restauration, lieux de visites afin d'intégrer l'offre adaptée à l'offre généraliste.

Symbole d'une information fiable, elle fut un élément moteur, en 2005, de la loi pour l'Egalité des Chances pour Tous qui, selon ses directives en 2001, a pris en compte les quatre types de déficiences : auditive, mentale, motrice et visuelle

Elle évolue en fonction des besoins des clientèles, de la création de nouvelles prestations et du souci d'offrir toujours plus de confort.

L'Association Tourisme & Handicaps soutient la marque d'Etat Tourisme & Handicap, dans le cadre





# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



d'un marché auprès de la Direction Générale des Entreprises (DGE) qui porte les marques du tourisme accessible : Tourisme & Handicap et Destination pour tous.

## Les actions de l'Association Tourisme & Handicaps s'articulent autour de trois pôles :

- **La formation** destinée aux évaluateurs pour permettre une information objective.
- **La promotion** et la communication au cours de 13 salons et manifestations annuels .
- **L'animation** des professionnels et gestionnaires des structures Tourisme & Handicap illustrée par les Journées Nationales Tourisme & Handicap - JNTH - journées « portes ouvertes » qui se tiennent tout le mois d'Avril et les Trophées du Tourisme Accessible mis en oeuvre avec la Direction Générale des Entreprises (DGE) qui récompensent les efforts réalisés pour rendre les établissements et sites touristiques accessibles à tous. Ces trophées seront remis officiellement au Salon Handica qui se tiendra à Lyon les 5 et 6 juin 2019.

\* Statistiques ATH au 30 juin 2018

\*\* Bilan 2018 Comexposium

La participation au salon est effectuée avec le soutien de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances - ANCV

### Contact Association Tourisme et Handicaps

Annette Masson, Présidente - T.01 44 11 10 41 - [ass-tourisme-et-handicaps@orange.fr](mailto:ass-tourisme-et-handicaps@orange.fr)

[www.tourisme-handicaps.org](http://www.tourisme-handicaps.org)